

Conseil Municipal du 12 décembre 2023

Extrait du registre des délibérations

D 1-2/2023

Conseillers en exercice

Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK (*jusque 20h36*), M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. HARDY, M. LOGIER, Mme DURIEUX, M. LESIEUX, Mme YAP, M. GOSTIJANOVIC, Mme RONCHIADIN, Mme SEGUIN, M. ANDRÉ, M. PARSY, M. GARCIA, Mme DUVAUX, Mme BERTHELOT, M. RICHER, M. MERCIER, Mme BRILLOT, M. RENOUF, Mme LAURENT (*jusque 21h05*).

Exercice 2024

Absents ayant donné procuration :

M THIBAUT ayant donné procuration à Mme SEGUIN

M HUYLEBROECK ayant donné procuration à Mme le Maire (*à partir de 20h36*)

Mme HENNEBELLE ayant donné procuration à Mme FARINEAUX

M. LEBLANC ayant donné procuration à M LOGIER

Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à M. EURIN

M. CRUCHET ayant donné procuration à Mme SENECHAL

Mme ANDRÉ ayant donné procuration à M. RICHER

Mme LAURENT ayant donné procuration à Mme MARCHAND (*à partir de 21h05*)

Avances sur
subventions et
contributions

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 27

Absent : 0

Excusés-représentés : 6

Votants : 33

Mme Joséphine FARINEAUX a été élue secrétaire de séance

Le Maire, soussignée,
certifie que la liste des
délibérations a été
affichée dans les délais
légaux.

Rapport de Monsieur Michel HUYLEBROECK :

Considérant la nécessité, avant le vote du Budget Primitif, de verser des avances sur subventions et contributions aux principaux partenaires de la ville (associations, centre communal d'action sociale, établissements scolaires sous contrat d'association...) afin de leur assurer un niveau de trésorerie suffisant,

Considérant que le montant de l'avance versée viendra en déduction du montant à verser au titre de la subvention totale prévue au Budget primitif 2024,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Ne participent pas au vote : M HUYLEBROECK, M ANDRÉ

- **AUTORISE** avant le vote du Budget Primitif 2024, le versement des avances sur subventions aux bénéficiaires suivants :

LOISIRS / ANIMATION / MONDE ECONOMIQUE	
Cultures Nouvelles pour le Festival Seven Nights to Blues 2024	4 000,00 €
SPORT	
Comité Organisateur du Tournoi International de Football	19 300,00 €
CULTURE	
Les Voyageurs - 1er trimestre 2024	53 300,00 €
Théâtre Pinocchio - 1er trimestre 2024	1 500,00 €
Bibliothèque - 1er semestre 2024	36 000,00 €
SOCIAL / SANTE / SOLIDARITE / LOGEMENT	
Comité des Œuvres sociales du personnel communal - 1er trimestre 2024	30 000,00 €
Centre Communal d'Action Sociale - 1er trimestre 2024	178 500,00 €
CONTRIBUTIONS AUX ECOLES PRIVEES	
Ecole et famille de l'école de la Cessoie - 1er trimestre 2024	43 000,00 €
OGEC Saint Joseph - 1er trimestre 2024	28 000,00 €
TOTAL GENERAL	393 600,00 €

- **IMPUTE** les dépenses correspondantes sur les crédits à inscrire au Budget Primitif 2024, nature 65748 pour les subventions aux associations, nature 657362 pour la subvention au CCAS et nature 6558 pour les contributions aux écoles privées ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette délibération ;
- **DIT QUE** cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,



Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,



Joséphine FARINEAUX